



**Entreposage et livraison des troussees d'emménagement (TE)
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada**

Demande de proposition (DDP) No. 21-184674

**MODIFICATION NO. 06
DATE :24 mars 2021**

La présente modification de la DDP n° 06 vise à apporter les changements suivants à la DDP :

1. section n° 4. Portée des Besoins et n° 5. Exigence Obligatoire de l'annexe A, Énoncé des Travaux.
2. l'annexe B - Base de paiement.

Nous rappelons à tous les soumissionnaires d'adresser leurs questions à internationalproposals@international.gc.ca.

SUPPRIMER: la section n° 4. Portée des Besoins et n° 5. Exigence obligatoire dans son intégralité de l'annexe A, Énoncé des Travaux à la page 31 et 32.

INSÉRER :

4. PORTÉE DES BESOINS

- 4.1 Sous la direction du chargé de projet, l'entrepreneur doit assurer l'entreposage, la livraison, le ramassage et l'entretien de cinquante (50) troussees d'emménagement et d'articles de rechange individuels. Le nombre de troussees d'emménagement peut varier dans le temps et être supérieur ou inférieur à cinquante. Selon les besoins, l'entrepreneur achète et assemble des troussees d'emménagement supplémentaires ou des articles de rechange individuels. La composante de stockage/entreposage doit être considérée comme un espace réservé à Affaires mondiales Canada (AMC).
- 4.2 Chaque trousse doit être stockée dans un ou plusieurs conteneurs pour faciliter le stockage et le transport. Les contenants seront stockés sur une palette en bois de trois (3) pieds, x quatre (4) pieds. Il y a cinquante (50) troussees au total :
 - Vingt-trois (23) grandes troussees composées de deux (2) cartons, l'équivalent de trente-deux (32) pieds cubes, de dimensions et d'un poids total de 222 livres;
 - Dix-sept (17) petites troussees, composées de deux (2) cartons, l'équivalent de vingt-cinq (25) pieds cubes, de dimensions et d'un poids total de 165 livres.
 - Dix (10) autres troussees comprenant deux (2) bacs chacune.
- 4.3 Les collectes et les livraisons se feront normalement dans la région de la capitale nationale et ses environs.
- 4.4 Le chargé de projet et l'entrepreneur doivent procéder à un inventaire annuel du contenu des troussees et des articles de rechange, et inspecter les installations d'entreposage.
- 4.5 L'Entrepreneur mettra à disposition, à ses frais, les services d'un (1) employé de l'entrepôt aux fins de l'inventaire annuel du contenu des troussees d'emménagement, des articles de rechange et de l'inspection des installations.
- 4.6 Le chargé de projet préparera un ordre interne pour chaque livraison/ramassage de troussees d'emménagement ; un modèle d'ordre interne pour les troussees d'emménagement est joint à l'annexe E.



5. EXIGENCE OBLIGATOIRE

- 5.1 L'entrepreneur doit avoir accès à un entrepôt commercial pour le stockage des TE;
 - 5.2 L'entrepôt doit avoir une surface d'au moins 500 pieds carrés consacrée aux articles de GAC.
 - 5.3 L'entrepôt proposé par le soumissionnaire doit être propre, et l'air doit être d'une qualité et d'une température qui n'endommagera pas les TE.
 - 5.4 L'entrepreneur doit être en mesure de livrer ou de ramasser les troussees au domicile du client et à sa convenance entre 8 h et 18 h, sauf s'il en est convenu autrement. Tout autre horaire convenu en dehors des heures normales de travail doit être consigné par écrit;
 - 5.5 L'entrepreneur doit être en mesure de nettoyer à sec les articles, sur demande;
 - 5.6 L'entrepreneur doit être en mesure de nettoyer et de remplacer les articles manquants et cassés, et de préparer la trousse pour la prochaine utilisation.
 - 5.7 L'entrepreneur doit être en mesure d'acheter et de fournir des TE supplémentaires conformément à la liste d'inventaire figurant à l'annexe E et lorsque le chargé de projet l'autorise.
-

SUPPRIMER:

dans son intégralité l'annexe B – base de paiement, à la page 35 de la DDP.

INSÉRER :

ANNEXE B — BASE DE PAIEMENT

Les prix sont des prix unitaires fermes tout compris. La TPS/TVH est exclue des prix indiqués ci-dessous et sera indiquée à part sur la facture.

Les utilisations estimées ne servent qu'à des fins d'évaluation et ne doivent pas être interprétées comme un engagement ferme du Canada. Les utilisations réelles peuvent varier par rapport à ces montants



Période Initiale						
Article	Catégorie	Utilisation estimée par année (A)	Prix Unitaire (B) April 1, 2021 to March 31, 2022	Prix Unitaire (C) April 1, 2022 to March 31, 2023	Prix Unitaire (D) April 1, 2023 to March 31, 2024	Sous-total estimée [(AxB) + (AxC) + (AxD)]
Tableau 1: Le Taux Par Mois						
1	Entreposage : minimum 500 pieds carrés pour min 50 Trousses d'emménagement d'emballage et articles de rechange	12 mois				
Tableau 1						
Tableau 2: Le Taux Par Livraison/Ramassage (Par demandes)						
2	Livraison et vérification des trousse dans un rayon de 100 km de la RCN.	80 demandes				
3	Ramassage et vérification des trousse dans un rayon de 100 km de la RCN	80 demandes				
4	Livraison ou ramassage de tout article individuel dans un rayon de 100 km de la RCN	10 demandes				
5	Livraison ou ramassage et vérification des trousse a les fins de semaine, les jours fériés ou après les heures normales de travail dans un rayon de 100 km de la RCN.	3 demandes				
Tableau 2						
Tableau 3: Le Taux Par Heure:						
6	Nettoyage à sec, livraison et ramassage des articles nettoyés à sec	10 demandes				
7	Autres demandes : Achat et assemblage d'articles supplémentaires ou TE complètes	10 demandes				
Tableau 3						
Tableau 4: Le Taux Par 1 KM:						
8	Livraison ou ramassage de trousse à l'extérieur de la RCN	100 KM				
9	Livraison ou ramassage de tout article individuel à l'extérieur de la RCN	100 KM				
Tableau 4						
Période Initiale total (E) (Tableau 1+2+3+4)						



Périodes Optionnelles

Article	Catégorie	Utilisation estimée par année (F)	Année d'option 1 Prix Unitaire (G) April 1, 2024 to March 31, 2025	Année d'option 2 Prix Unitaire (H) April 1, 2025 to March 31, 2026	Sous-total estimée [(FxG) + (FxH)]
---------	-----------	-----------------------------------	---	---	---------------------------------------

Tableau 5: Le Taux Par Mois:

1	Entreposage : minimum 500 pieds carrés pour min 55 Trousses d'emménagement d'emballage et articles de rechange	12 mois			
---	--	---------	--	--	--

Tableau 5

Tableau 6: Le Taux Par Livraison/Ramassage (Par demandes)

2	Livraison et vérification des trousses dans un rayon de 100 km de la RCN.	80 demandes			
3	Ramassage et vérification des trousses dans un rayon de 100 km de la RCN	80 demandes			
4	Livraison ou ramassage de tout article individuel dans un rayon de 100 km de la RCN	10 demandes			
5	Livraison ou ramassage et vérification des trousses a les fins de semaine, les jours fériés ou après les heures normales de travail dans un rayon de 100 km de la RCN.	3 demandes			

Tableau 6

Tableau 7: Le Taux Par Heure:

6	Nettoyage à sec, livraison et ramassage des articles nettoyés à sec	10 demandes			
7	Autres demandes : Achat et assemblage d'articles supplémentaires ou TE complètes	10 demandes			

Tableau 7

Tableau 8: Le Taux Par 1 KM:

8	Livraison ou ramassage de trousses à l'extérieur de la RCN	100 KM			
9	Livraison ou ramassage de tout article individuel à l'extérieur de la RCN	100 KM			

Tableau 8

Périodes Optionnelles total (I)
(Tableau 5+6+7+8)

Aux fins d'évaluation seulement :

Valeur totale estimée du contrat (E+I)